

DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CETTE DEMANDE N'A PAS VALEUR DE CONTRAT : il vous parviendra par mail

Document à compléter et retourner **avant** l'embauche de votre apprenti(e) par mail à : apprentissage@artisanat-bfc.fr

Tél : 03 73 55 20 20

Il est impératif que cette demande nous parvienne au moins 15 jours avant la date de début du contrat.

EMPLOYEUR

Dénomination : SIRET :
NOM du chef d'entreprise : Prénom :
Adresse du lieu d'apprentissage : CP/VILLE :
Téléphone : Portable : Mail (obligatoire) :
Nbre de salariés (hors apprenti - tous établissements : principal et secondaire) : Nbre d'apprentis en cours : Régime Social URSSAF MSA
Convention collective : N° IDCC : Code APE :
Caisse retraite complémentaire (des salariés) : OPCO :

APPRENTI(E)

NOM : Nom d'usage : Prénom :
Né(e) le : Lieu : Département : Sexe : M F
Nationalité (attention si nationalité hors UE : l'autorisation de travail doit être délivrée **avant** l'embauche) :
N° Sécurité Sociale de l'apprenti(e) (obligatoire) : (à retrouver sur son compte www.ameli.fr si besoin)
Adresse : Code Postal : Commune :
Téléphone : Portable : Mail :
Dernier établissement scolaire : Dernière classe fréquentée :
Intitulé du dernier diplôme obtenu : Année : par apprentissage : oui non
Intitulé du diplôme le plus élevé obtenu si différent du dernier
Situation avant ce contrat : scolaire apprenti (joindre copie du dernier contrat + rupture éventuelle) demandeur d'emploi salarié autre :
Situation particulière : l'apprenti(e) déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé (RQTH)
être inscrit(e) sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau
avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise

Représentant légal : Nom : Prénom : père mère tuteur

L'employeur est-il un ascendant de l'apprenti(e) ? oui non (si oui : joindre à cette demande un RIB au nom de l'apprenti)

Adresse (si différente de celle de l'apprenti(e)) :

Téléphone : Mail (obligatoire) :

MAITRE D'APPRENTISSAGE (pour tout NOUVEAU formateur joindre les JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES : copie de diplôme, certificats de travail)

NOM : Prénom : Né(e) le :

N° Sécurité Sociale : Mail :

Emploi occupé actuellement : Durée expérience professionnelle en lien avec la formation de l'apprenti(e) : ans

Diplôme le plus élevé obtenu (niveau (CAP, Bac Pro etc.) + métier) : Nbre d'apprentis sous sa responsabilité :

MAITRE D'APPRENTISSAGE N°2 (Facultatif : à renseigner si équipe tutorale ou si prévision d'un changement maître d'apprentissage pour éviter un avenant)

NOM : Prénom : Né(e) le :

N° Sécurité Sociale : Mail :

Emploi occupé actuellement : Durée expérience professionnelle en lien avec la formation de l'apprenti(e) : ans

Diplôme le plus élevé obtenu (niveau (CAP, Bac Pro etc.) + métier) : Nbre d'apprentis sous sa responsabilité :

L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction (à cocher)

Date de début du contrat : Date de début de formation en entreprise (si différente de la date de début du contrat) :

Date de fin du contrat : Durée : 1 an 2 ans 3 ans

Diplôme préparé (CAP, BP, Bac Pro, MC...) : Métier :

CFA responsable (nom et adresse) :

Lieu du CFA de formation si différent du CFA responsable (nom et adresse) :

L'apprenti(e) va travailler sur des machines dangereuses ou être exposé(e) à des risques particuliers : oui non

Salaire (si vous souhaitez que votre apprenti(e) perçoive plus que le salaire minimum, précisez le % du SMIC) :

1^{ère} année %2^{ème} année %3^{ème} année %Avantages en nature (à préciser si vous souhaitez que votre apprenti(e) en bénéficie) : Nourriture :€/repas Logement€/mois**L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat (à cocher)****COMMANDE A LA CMAR BFC**

Afin de bénéficier de l'assistance de la CMAR BFC dans l'établissement de mon contrat d'apprentissage, je sollicite l'élaboration et la saisie du contrat, le contrôle des pièces utiles et nécessaires à son élaboration, et pour ce faire j'opte pour le « Pack Rédaction Contrat d'Apprentissage » et je m'engage à régler ce jour la redevance de 84€ TTC (70€ HT) à la CMAR BFC (tarif par contrat) par paiement en ligne, ou par paiement à l'accueil en espèces ou CB.

Date :

Signature :

Pièces à joindre à cette demande :

Redevance 84€ TTC (70€ HT) pour l'élaboration du contrat : payable en ligne (sur notre plateforme numérique www.artisanat-bfc.fr depuis votre compte, cliquez [ICI](#)) ou par un lien de paiement sécurisé que nous vous enverrons dès réception du formulaire complété)

Copie de la **carte d'identité de l'apprenti(e)**Si l'apprenti(e) n'a pas encore 16 ans : un **justificatif de fin de scolarité de 3^{ème}** (certificat de fin de scolarité délivré par le collège ou bulletin du dernier trimestre ou résultats du Brevet)**Attestation d'expérience professionnelle** remplie par le maître d'apprentissage (selon modèle transmis par nos services)

Copie du précédent contrat d'apprentissage le cas échéant, ainsi que la rupture éventuelle

Rappel des formalités à faire par l'entreprise AVANT l'embauche :

- **Vérifier que votre apprenti(e) a bien fait sa pré-inscription obligatoire au CFA** (l'apprenti(e) doit prendre contact avec son CFA avant la signature du contrat pour sa pré-inscription, faire valider le positionnement par le CFA et s'assurer d'une place disponible)
- **Faire la déclaration préalable à l'embauche (DPAE)** auprès de l'URSAFF dans les 8 jours qui précèdent l'embauche (par internet : www.urssaf.fr) - NB : pour les artisans ruraux, la DPAE se fait auprès de la MSA.
- **Planifier une visite médicale auprès de la Médecine du Travail** : elle doit être passée avant l'embauche pour les mineurs ou au cours des 2 premiers mois suivant l'embauche pour les majeurs
- Les jeunes mineurs ne peuvent être affectés à des travaux dangereux sans une **déclaration préalable effectuée auprès de l'inspection du Travail** (DREETS) (formulaire téléchargeable sur <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/Declaration-de-derogation-aux-travaux-interdits-pour-les-jeunes-de-15-a-18-ans>)
- **Formation « Permis de Former » à jour** : rappel : il s'agit d'une formation obligatoire pour tous les maîtres d'apprentissage dans les entreprises soumises à la convention collective Hôtels-Cafés-Restaurants (un justificatif vous sera demandé par votre OPCO).
- **Autorisation de Travail** d'un étranger (ressortissant hors UE) salarié en France : visa ou titre de séjour ou document distinct du document de séjour selon la situation du salarié, se renseigner auprès de la Préfecture.